



## RAPPORTS SOCIAUX FEMMES-HOMMES ECLAIRAGE À PARTIR DES ENQUÊTES SUR L'EMPLOI DU TEMPS











NOTE DE SYNTHÈSE

#### INTRODUCTION

es enquêtes Emploi du Temps constituent une importante source d'informations pour l'étude des inégalités de genre, notamment les rapports de la « division sexuée du travail » et les usages sexués du temps et du calendrier journalier des femmes et des hommes. Les statistiques qui en ressortent décortiquent scientifiquement cette dimension sexuée de la réalité sociale, et apportent un savoir utile à l'action publique et au changement social. C'est dans cette optique que les données issues des enquêtes nationales sur l'Emploi du Temps (ENET), réalisées par le HCP en 1997 et en 2012, constituent une référence statistique essentielle pour apprécier les progrès, sous leurs formes quantitative et qualitative, particulièrement en matière d'égalité entre les sexes.

Analysés sous le prisme de la division sexuée du travail et de sa reproduction sociale, les rapports sociaux femmes-hommes ont également le mérite de renseigner sur le rôle des pratiques et des comportements dans l'allocation du temps entre travail marchand et travail non marchand, le rapprochement des rôles respectifs des femmes et des hommes ainsi que l'attribution des responsabilités et la répartition des domaines de compétence entre les deux sexes.

#### Evolution du temps consacré par les femmes au travail domestique et familial : plus de temps consacré aux enfants

Le temps investi par les femmes dans le travail domestique évolue en forme de U inversé selon le cycle de vie. Il augmente avec l'âge pour atteindre son apogée aux alentours de la tranche « 25 à 44 ans » avant d'entamer une baisse importante au-delà de cette tranche d'âge. La majorité des femmes relevant de cette tranche d'âge sont très impliquées dans un projet familial avec la double exigence de prendre soins des enfants et de suivre leurs activités scolaires. La baisse la plus manifeste concerne les jeunes femmes (15-17 ans), 3h08 en 2012 contre 4h46 en 1997, en raison notamment de l'amélioration de la scolarisation des filles depuis le début du troisième millénaire. Aussi estil important de relever que le temps domestique et familial atteint son apogée pour les femmes mariées, 6h03 en 1997 contre 5h56 en 2012.

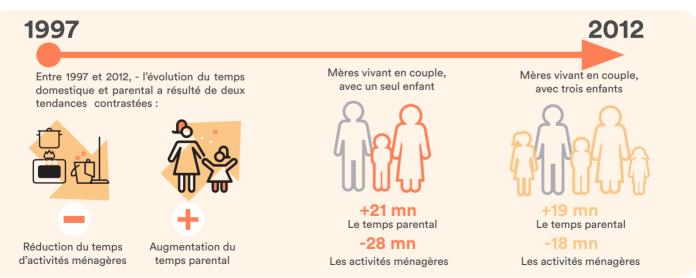
Sur cette période, le temps dédié au travail domestique et parental a été écourté de 83 minutes par jour pour les femmes vivant seules, de 51 minutes pour celles vivant en couple sans enfant, de

24 minutes pour celles vivant dans un ménage élargi (composé d'au moins deux noyaux familiaux) et de 16 minutes pour celles vivant en fratrie.

Le temps domestique et parental des femmes mariées vivant en couple avec enfants n'a pas changé sur cette période, soit un temps de 325 minutes par jour aussi bien en 1997 qu'en 2012, et ce, au moment où celui des femmes vivant en couple sans enfants s'est amoindri de 322 minutes en 1997 à 269 minutes en 2012

Sur cette période, l'évolution de ce temps a résulté de deux tendances contrastées, à savoir une réduction du temps d'activités ménagères et une augmentation du temps alloué aux soins et à l'éducation des enfants. C'est dire que ce temps « libéré » n'a pas été converti en temps professionnel ou en temps marchand, mais a été transféré sur une activité parentale..

Quel que soit le nombre d'enfants dans le ménage, cette tendance s'avère bien ancrée parmi les mères en couple ; à titre illustratif, le temps alloué aux soins et éducation par celles ayant un seul enfant a augmenté de 21 mn par jour entre 1997 et 2012 alors que leur temps du travail ménager s'est réduit de 28 mn. Ces deux temps sont respectivement de 19 mn et de 18 mn pour les mères en couple avec trois enfants.



Le temps domestique et parental des épouses exerçant un emploi s'est également réduit de 20 mn en 15 ans, passant de 318 mn en 1997 à 298 mn en 2012. En revanche, celui des épouses inactives a quasiment stagné sur cette période, soit 377 mn en 1997 et 373 mn en 2012. Ces indices montrent clairement que, en 2012, l'entrée des femmes mariées dans la vie active ne les a libérées que de 20% du temps domestique qu'elles auraient dû consacrer si elles étaient sans emploi contre 16% en 1997.

En présence d'enfants, notamment de moins de 3 ans, le temps parental s'accroît notablement pour les mères salariées, « cadres supérieures et responsables hiérarchiques » et « cadres moyens ». Cette tendance s'est significativement accentuée entre 1997 et 2012.

Par rapport au capital scolaire des femmes, il semble influencer singulièrement le temps domestique et parental. A mesure que le niveau d'enseignement des épouses augmente, ce temps se réduit notablement, passant de 5h51mn par jour en 2012 pour les épouses sans niveau scolaire à 4h51mn pour celles ayant un niveau supérieur.

En situation d'emploi, l'impact du capital scolaire sur la réduction du temps domestique et parental s'amplifie à mesure que le niveau d'étude des femmes augmente : en 2012, avec une moyenne de 5h13mn pour les épouses actives sans niveau scolaire, contre 3h49mn pour celles ayant un niveau d'enseignement supérieur. La même tendance est relevée en 1997, soit respectivement 5h23mn et 4h14mn.

En dernier lieu, le niveau d'équipement ménager et domestique influence notablement le temps investi par les femmes mariées dans les activités domestiques et parentales. En 2012, les femmes mariées vivant dans des ménages bien équipés, consacrent 4h07mn à ces activités, contre 5h15mn pour celles vivant dans des ménages moins équipés.

Entre 1997 et 2012, la baisse quotidienne du temps domestique et parental des femmes marocaines est due aux changements de comportement en raison notamment de la tendance des jeunes générations des femmes à allouer moins de temps aux activités ménagères, qui s'attachent peu aux exigences et aux normes sociales conventionnelles.

L'accès des femmes au salariat a impulsé une dynamique incontestable aux rôles de sexes au sein de la famille en réduisant quelque peu le temps alloué aux activités ménagères entre 1997 et 2012 et en diffusant des pratiques en faveur de la réduction de la charge du double travail à travers notamment le renforcement de la position de négociation des femmes et la recomposition des rôles sociaux de genre au sein du foyer familial.

Quant au temps parental, il a suivi une évolution inverse, qui tient totalement aux changements dans les caractéristiques socioéconomiques des femmes, avec une contribution de près de 98%, alors que les effets des comportements et pratiques sont non significatifs. Dans un tel contexte, les ménages nucléaires avec enfants tendent à réduire le temps domestique pour l'investir dans l'éducation et les soins des enfants.

La réduction du temps domestique des mères vivant en couple avec enfants de moins de 3 ans s'explique à hauteur de 40% par les changements de leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques, et de 60% par les effets de comportements et de pratiques. Bien que l'urbanisation ait fortement contribué à cette baisse entre 1997 et 2012, elle a peu impacté les comportements et pratiques pour impulser davantage cette évolution.



#### La participation des femmes au marché du travail ne semble pas s'accompagner d'une réorganisation plus égalitaire des rôles de genre au sein de la famille marocaine

En moyenne, les hommes consacrent 5h24mn au travail rémunéré contre 1h21mn pour les femmes. Cet écart atteint son apogée (5h30) à l'âge 35-44ans, qualifié d'âge de pression et durant lequel les femmes se voient, le plus souvent, attribuer la responsabilité d'élever leurs enfants. L'entrée en mariage confirme également cette tendance, les femmes mariées consacrent 1h10mn au temps professionnel contre 1h40mn pour celles célibataires. La proportion réduite du temps quotidien consacré au travail s'explique notamment par l'accès limité des femmes au marché de travail et par la dominance du statut professionnel « Aidefamiliale » parmi les actives occupées.

Les femmes actives occupées travaillent en moyenne 3h46mn par jour contre 7h pour leurs homologues hommes. Ce temps professionnel est plus important pour les femmes salariées (6h20, contre 7h45 pour les hommes) que pour les femmes auto-employées (4h24, contre 7h08 pour les hommes) et les femmes « Aides-familiales » (3h44, contre 6h58 pour les hommes).

Parallèlement, le partage des tâches ménagères et parentales à l'intérieur du ménage reste très sexué. Les femmes investissent près de 4h30 dans les travaux domestiques, contre 37mn pour les hommes, soit une différence de 3h53mn, dont près des trois quarts sont alloués aux activités tournées vers l'extérieur (courses, règlement de facture, procédures administratives, etc.).

A titre de comparaison internationale, la différence de temps de travail domestique entre les femmes et les hommes est la plus faible au Danemark (0h50 par jour), en Suède et en Norvège (0h72) et en Finlande (1h31). Cette différence est de 1h45 par jour en Allemagne, de 2h02 en France, de 3h07 en Espagne et de 3h43 en Italie. En Tunisie, cette différence est de 4h35 minutes.

Analysée selon la nature du travail domestique, cette différenciation confirme l'enracinement de la division sexuée des rôles sociaux dans notre société. Les différences reflètent en partie la distinction (socialement construite) entre tâches dites « féminines » et autres dites « masculines » au sein des couples et des familles.

Cette répartition inégale du travail domestique concerne toutes les configurations de couple même quand les femmes disposent d'un emploi (et que leur conjoint homme dispose d'un emploi ou pas). Autrement dit, leur participation désormais au marché du travail ne semble donc pas s'accompagner d'une réorganisation plus égalitaire des rôles de genre au sein de la famille



marocaine. Ainsi, la charge de travail reste systématiquement plus grande pour les femmes que pour les hommes, et le travail domestique (tâches ménagères, soins et éducation des enfants) reste une affaire socialement assignée aux femmes.

Toutefois, les analyses ont souligné que les disparités dans la répartition sexuée du travail se réduisent lorsque les couples ont deux revenus et/ou disposent de revenus élevés. En outre, le fait de disposer de suffisamment d'aide et d'équipements ménagers implique une réduction de la charge de

travail totale aussi bien pour les hommes que les femmes sans pour autant inverser la tendance. Autrement dit, cette situation n'entraîne pas plus d'égalitarisme dans la répartition de la charge de travail totale et du temps dédié aux tâches ménagères, aux soins et à l'éducation des enfants.

L'entrée des femmes dans la vie active ne s'accompagne que d'une réduction de 20% de leur temps domestique par rapport aux femmes au foyer. Le calendrier journalier des maris ne semble que peu impacté par l'investissement professionnel de leurs épouses : un homme ayant un même statut professionnel et/ou un même niveau d'éducation que sa partenaire effectuera moins de travaux domestiques qu'un autre homme.

En revanche, le revenu des ménages s'avère un facteur qui contribue significativement au rapprochement du temps domestique des femmes à celui des hommes, et par la même occasion assoupli la rigidité de cette répartition sexuée du travail, sans pour autant inverser la tendance aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Lorsque le type de couples est pris en considération. la répartition du temps moyen dédié aux tâches domestiques reste toujours inégalitaire continue à présenter des différenciations liées aux mécanismes sociaux de la stéréotypie sexiste (préjugés [individuels] et stéréotypes [collectifs] de genre). Aussi, même lorsque les femmes et les hommes ont tous les deux un emploi rémunéré (deux revenus), les femmes continuent à assumer davantage de tâches domestiques. Autrement dit, à situation professionnelle équivalente, des différences dans l'emploi du temps chez les femmes marocaines apparaissent nettement: un cumul des temps de travail est observé pour les femmes plus que les hommes, d'où le débat autour de la « conciliation » entre travail professionnel, travail domestique et travail communautaire (dans le cadre de cette contrainte du triple rôle des femmes) alors que les hommes sont plus cantonnés dans le rôle productif et donc celui du travail professionnel.

Le temps parental investit pour les enfants montre une division sexuée des tâches de soins (activités du care ou de la sollicitude) et d'éducation accordées aux enfants. Ce sont les mères qui assument ces activités quotidiennes. Quant à l'apport des pères, il reste optionnel, et aurait même tendance à s'estomper avec l'avancée de l'âge des enfants. Aussi, le partage égalitaire des tâches parentales semble encore lointain puisque, quelle que soit la catégorie sociale, les femmes continuent à consacrer plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants que les hommes.

La répartition de la charge de travail la moins inégalitaire est observée uniquement parmi les couples où les femmes et les hommes exercent un emploi rémunéré sans que les différenciations liées à la division sexuée du travail ne soient résorbées. Les hommes consacrent toujours plus de temps au travail professionnel, alors que les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestique-ménagères et aux activités de soins prestés aux membres du ménage (aux enfants mais aussi souvent aux personnes âgées).

Les inégalités des rapports sociaux femmeshommes s'expliquent essentiellement par les comportements et pratiques de genre que par les caractéristiques individuelles des hommes et des femmes. A cet effet, l'élimination de ces pratiques contribuerait à augmenter, de 83%, la participation des hommes aux activités domestiques et, de 50%, aux activités parentales.

L'élimination des effets de comportements et de pratiques de genre contribuerait à améliorer la participation des hommes dans les activités domestiques de 83% et dans les activités parentales de 50%.







parentales

### Une transmission intergénérationnelle de la division sexuée du travail

Les rapports sociaux filles-garçons relatifs au temps productif et récréatif confirment la reproduction sociale du schéma classique du partage sexué du travail entre hommes et femmes (c'est-à-dire l'assignation sociale des hommes au rôle productif et des femmes aux rôles reproductif et communautaire). En effet, le temps domestique des filles est 4 fois supérieur à celui des garçons. En revanche, les garçons consacrent 1,5 fois du temps au travail professionnel que les filles.

Toutefois, en dépit de cette reproduction sociale de la division sexuée du travail, il est

important de nuancer cette tendance selon certains déterminants structurels. Il s'agit notamment de l'effet de l'urbanisation et du poids des inégalités sociales, qui impactent pertinemment l'allocation du temps des filles et des garçons et la réduction de l'inégalité de cette répartition dichotomique des rôles de genre. Ainsi, résider en milieu urbain et avoir un niveau de vie décent contribueraient au rapprochement des comportements et pratiques des parents pour un partage plus égalitaire des tâches attribuées aux enfants.

# Une transmission intergénérationnelle de la division sexuée du travail : Le temps professionnel des garçons est 1,5 fois celui des filles Le temps domestique des filles est 4 fois celui des garçons

2012 1997

Entre 1997 et 2012, - l'évolution du temps domestique et parental a résulté de deux tendances contrastées:





Réduction du temps d'activités ménagères

Augmentation du temps parental

Mères vivant en couple, avec un seul enfant



+21 mn Le temps parental -28 mn

Les activités ménagères

Mères vivant en couple, avec trois enfants



+19 mn Le temps parental

-18 mn

Les activités ménagères

Entre 1997 et 2012, la réduction du temps domestique des mères vivant en couple avec enfants de moins de 3 ans s'explique, à hauteur de 40%, par les mutations sociodémographiques et économiques, et, à hauteur de 60%, par les effets de comportements et de pratiques en faveur de l'égalité de genre.







du ménage est nettement sexué dans les travaux domestiques



L'élimination des effets de comportements et de pratiques de genre contribuerait à améliorer la participation des hommes dans les activités domestiques de 83% et dans les activités parentales de 50%.







parentales

Une transmission intergénérationnelle de la division sexuée du travail :



Le temps professionnel des garçons est 1,5 fois celui des filles



Le temps domestique des filles est 4 fois celui des garçons



avec l'appui de

